



Boisset-lès-Montrond

AU SOMMAIRE :

- > Le mot de l'adjointe
- > Etat civil
- > Extraits des comptes rendus du conseil municipal
- > Au fil des dossiers
- > Les associations

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE au public :

Lundi : 16h30 -18h30

Jeudi : 16h30 -18:30

Vendredi : 10h-12h

Le site et un cahier en mairie sont à votre disposition pour recueillir vos remarques et suggestions.

VOUS POUVEZ RENCONTRER LES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS :

Lundi 16h30-18h30 : Claudine COURT

Jeudi 16h30-18h30 : Claudine COURT

Vendredi 10h-12h : René HRYNIOW

HORAIRES

DE LA BIBLIOTHÈQUE (GRATUITE) :

Lundi et vendredi : 16h30 – 18h

Mercredi et samedi : 11h-12h

AVOCAT EN MAIRIE

PERMANENCE de consultation gratuite les vendredis matin sur rendez-vous

La prise de rendez-vous se fera à la mairie.

HORAIRES

DE LA DÉCHETTERIE DE MONTROND :

Lundi : 14h - 17h30

Mardi au Vendredi : 8h30-12 h / 14h-17h30

Samedi : 8h30 à 17h30

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

Informations consultables sur le site de la mairie

Mairie de Boisset-lès-Montrond

1 Place de l'église 42210 Boisset-lès-Montrond

Tél. : 04 77 54 40 16

Courriel : mairie.boisset42@wanadoo.fr

Sites de la mairie :

www.boisset-les-montrond.com

 Mairie de Boisset-lès-Montrond

Site de Loire Forez Agglomération:

www.loireforez.fr

Le mot de l'adjointe aux associations :

Bonjour à toutes et tous,

La fin d'année scolaire et l'été approchent à grands pas ; nos associations boissetaires ont prévu un beau programme : kermesse de l'école 17 juin ; fête du village weekend du 24 -26 juin ; fête du CJS samedi 2 juillet ; brocante du Sou des écoles dimanche 3 juillet. Je tiens à remercier l'engagement des bénévoles source du dynamisme associatif dans notre commune.

Nous profiterons de la brocante du 3 juillet pour faire le retour de notre étude sur la voie du canal. Ce projet fait suite à l'étude « Centre Bourg », il a été financé en partie par Loire Forez. J'ai eu le plaisir d'en être la référente. Ce jour-là, vous pourrez profiter d'une balade contée, en calèche (départ salle des sports) ; d'une exposition-photos et d'une projection d'aménagement de notre canal (vers la bibliothèque).

Je vous souhaite à toutes et tous de beaux moments de partage et un très bel été.

Magali BOURRAT



NAISSANCES

Félicitations aux parents de :

- Sandro PLA né le 4 avril,
- Auguste MORDANT né le 23 avril
- Paul LEJEUNE né le 11 mai.

MARIAGES

Toutes nos félicitations à :

- Adam CHALLA et Saloi AZOUGAGH le 21 mai,
- Pierre-Etienne PIN et Cassandra DELOUCHE le 11 juin

DÉCÈS

Condolances aux familles boissetaires qui ont perdu un proche.

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Élections législatives – 2^{ème} tour : 19 juin

Fête du village : 24, 25 et 26 juin

Brocante : 3 juillet

Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 21 mars 2022

Motion Hôpital de Montbrison : élaborée pour une vraie politique de développement du Centre Hospitalier du Forez, elle est soutenue par le conseil municipal.

Enquête publique France Bois Imprégnés (FBI) : avis favorable, sous réserve des avis de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement ainsi que de l'autorité environnementale. La société doit s'assurer que les panneaux de clôture soient bien antibruit, qu'un arrêté d'alignement soit demandé au Département ainsi qu'une déclaration de clôture en mairie.

Maison LEROY (route du canal) : suite à la procédure d'abandon manifeste, un curateur a missionné un notaire pour vendre ce bien acquis par un particulier. Il y a lieu de prévoir un arrêté d'alignement départemental imposant la démolition de la partie sur rue pour permettre la création d'un trottoir.

Vote des taux des « taxes ménage » 2021 : augmentation de 1%, soit 17,80% pour le foncier bâti et 36,34% pour le foncier non bâti.

Approbation des comptes administratif et de gestion :

Section fonctionnement	Dépenses	510 984€
	Recettes	572 723€

Excédent 2021 de 61 739€ auquel s'ajoute l'excédent 2020 de 123 148€.

Excédent total de l'année 2021 : 184 887€.

Section investissement	Dépenses	364 294€
	Reste à réaliser : Dépenses	37 702€
	Recettes	318 912€
	Reste à réaliser : Recettes	39 348€

Déficit 2021 de 45 382€ auquel s'ajoute le déficit 2020 de 14 010€.

Déficit total de l'année 2021 : 59 392€.

Vote du budget 2021

Fonctionnement	712 595€
Investissement	1 090 394€

Temps de travail : il est acté que la durée annuelle légale de travail pour un agent à temps complet est fixée à 1 607 heures (soit 35 heures hebdomadaires).

Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 25 avril 2022

Convention avec CHALAIN LE COMTAL sur l'entretien du rond-point le Cerizet signée en 1996 : remise à jour.

Modification du tableau de classement des voiries communales : intégration partielle de la voirie chemin du Noyer.

Commission de contrôle des listes électorales : renouvellement des représentants

Thérèse RICHARD est nommée déléguée de l'administration

Jacqueline BOUIX est nommée représentante du conseil municipal.

Fonds de concours LFa voirie : la commune apporte 19 408€ en complément de l'enveloppe voirie communautaire pour les travaux d'aménagement chemin de la Roche et place du Lavoir.

Convention étude commerce vacant avec LFa : un architecte réalisera un diagnostic pour analyser l'aménagement et le coût d'un commerce au rez de chaussée de la maison Cognet située 30 route du canal pour un montant de 1800€ dont 500€ à charge de la commune.

Rapport d'activité LFA : disponible sur le site de Loire Forez agglomération.

Contrat de maintenance des chaudières à gaz : il arrive à échéance, deux devis sont demandés. Il est décidé de résilier le contrat avec le prestataire actuel.

Mise à jour du règlement intérieur de la salle des fêtes : il a été proposé au conseil de rajouter une clause afin de facturer des prestations de nettoyage. Le conseil refuse cette proposition.

RAPPEL : nous vous rappelons qu'un cahier est à votre disposition en mairie pour recueillir vos remarques et suggestions, vous pouvez également vous connecter sur le site de la mairie www.boisset-les-montrond.com

ANIMATION TERRITORIALE SUR LE DU CENTRE BOURG

L'équipe municipale a réalisé en 2020 une animation territoriale sur le fonctionnement du centre bourg sous l'égide de Loire Forez conduite par le cabinet d'études PMU (Pari des Mutations Urbaines). Cette étude nous a orientés en 2021 vers un plan guide sur l'aménagement des espaces publics et notamment sur le canal du Forez.

Nous arrivons au bout de la démarche après le travail d'animation par le cabinet URBI ORBI et Jean Sébastien PONCET, Designer, en lien avec les services habitat et culture de LFa (ateliers avec les enfants de l'école, micros-trottoirs, animations à la salle des fêtes et balades pour recueillir la parole des habitants). Une fresque jointe à ce bulletin résume cette animation.

Un rendu nous permet d'avoir une feuille de route pour les dix prochaines années sur le canal du Forez (voie verte et aménagement d'espaces de convivialité tels que la venelle de l'école, le parc du canal et le stade).

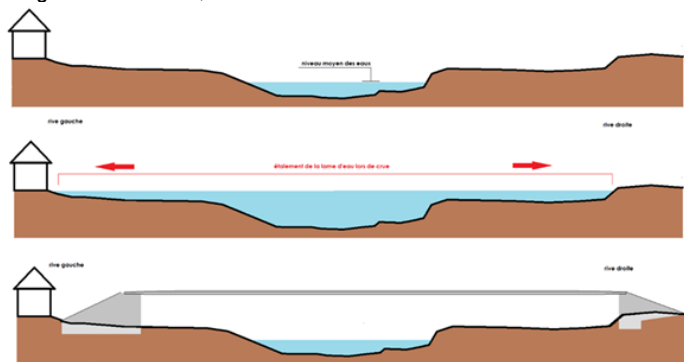
L'entrée sud du village sera intégrée au futur projet de la voie verte et fera l'objet d'une attention particulière notamment sur la traversée de la départementale. Le projet d'installation de coussins berlinois est donc abandonné au profit d'une réflexion plus globale. En attendant, un panneau lumineux signalant la zone 30 sera installé.

DEMOLITION DE LA PASSERELLE

Il y a quelques mois déjà que la passerelle a été démolie. Nous étions tous très attachés à celle-ci mais ces travaux étaient devenus nécessaires ; elle était dangereuse et elle créait, lors des crues, un barrage sur la Mare. Ceci nous a conduits à faire passer le circuit des bords de Loire par le pont canal, la reconstruction de la passerelle n'étant pas envisageable ni en coût, ni en conception.

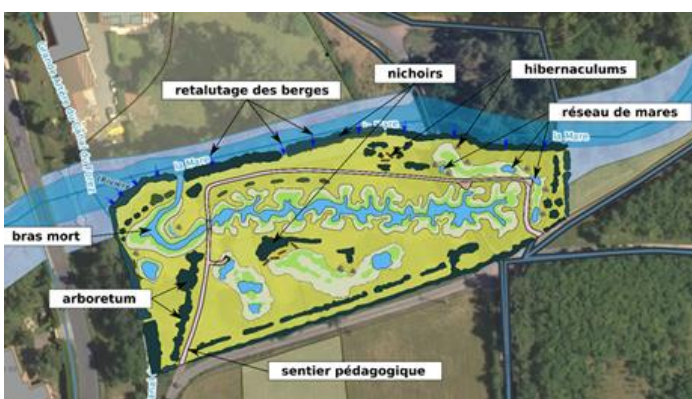
Les passerelles doivent être dimensionnées à la crue centennale.

Dans le contexte local hautement inondable, il ne faut pas créer un verrou hydraulique, d'où la nécessité de réaliser une passerelle surélevée, très longue et très chère, non subventionnable.



Depuis Loire Forez a acquis le terrain le long de la mare pour l'aménager afin de diminuer l'impact des crues.

Un parcours pédagogique est également prévu.



CHALLENGE MOBILITÉ

Pour la deuxième année, les enfants de l'école ont participé au challenge mobilité ce jeudi 2 juin 2022. Huit enfants sont venus à vélo, trois à trottinette, malgré le temps peu propice aux déplacements doux ce jour-là. Des points de rassemblement ont été organisés et encadrés par la mairie sur le Canal. Nous remercions l'engagement des parents et des enfants sur cette action pour notre planète.

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Sur les thèmes de la forêt, des arbres, de la faune, de la flore, ou bien des abeilles, des insectes... autour de contes, de livres documentaires et de Kamishibai* présentés sur un butai* réalisé par notre artiste local, Claude DEAL, quelques bénévoles ont reçu, à la bibliothèque, tous les enfants de l'école. Ce fut un agréable moment de partage.

* Kamishibai : « pièce de théâtre en papier » : genre narratif japonais datant du début du XXème siècle, histoire illustrée sur de grandes feuilles cartonnées présentées dans un butai*.

* Butai : petit théâtre en bois dans lequel on fait défiler les images du kamishibai.



Opération désherbage à la bibliothèque : suppression des livres dont les pages jaunissent ainsi que ceux qui ne sont plus empruntés. Nous les exposerons dans la cour de la bibliothèque le jour de la brocante du Sou des écoles, dimanche 3 juillet. Ils seront à la disposition des chineurs.

CONTAINERS À VERRE

Il est vivement déconseillé de déposer des verres dans les containers avant 8h le matin et après 20h le soir.

Merci de respecter la tranquillité des riverains.

ECLAIRAGE PUBLIC : mise aux normes et réduction des coûts de fonctionnement :

- Lotissement Lavernat : suppression de l'abonnement, déconnexion des 4 points lumineux avec réhabilitation d'un seul mât en leds. Coût pour la commune : 3105€.

- Route du Canal : remplacement des dispositifs énergivores par des leds. Coût pour la commune : 6 229€.

SIGNALÉTIQUE VERTICALE ET HORIZONTALE :

- Secteur le Cerizet : marquage au sol

- Carrefour Roche / Etangs : panneaux dégradés

Entreprise BEC, coût : 2 141€.

- Route départementale 105 : réfection des sept passages piétons et création d'un passage supplémentaire au droit du lotissement Lavernat. Entreprise Signature : coût 4 522€ hors panneau lumineux.

EAUX PLUVIALES : impasse des Guignols, remplacement d'une traversée de voirie sur 5 mètres et curage du fossé sur 20 mètres. Entreprise PRAT TP : 991€.

BALAYAGE DES VOIRIES : avant les manifestations de cet été. Entreprise CONDAMIN : coût : 740€.

CLUB PHILATHÉLIE MULTI-COLLECTIONS EXPOSITION - BOURSE D'ÉCHANGE

Le club Phila recherche des collectionneurs pour l'exposition du 16 octobre 2022, sur le thème : « Le train ».

Si vous êtes intéressés pour exposer vous pouvez contacter :
Yves PILEYRE 06 85 25 92 67 ou Eliane MADAIRE 06 44 88 46 04.

LE BRIGADIER D'OR

La troupe du Brigadier d'or a terminé ses représentations théâtrales le 16 avril 2022.

Nous remercions le public venu nous accorder sa confiance pour passer de bonnes soirées. Après deux ans d'interruption cela nous a fait énormément plaisir.



Lors de ces différentes soirées nous avons récolté la somme de 1760€ remise à l'association NOA et son arche de LORETTE pour les accompagner dans ses soins spécialisés.

Nous tenons également à remercier la Mairie de BOISSET LES MONTROND pour le travail accompli dans nos loges. Un grand merci à Gilles PERRONNET qui a su répondre à nos attentes. Nous avons pu ranger nos décors et nos divers matériels dans un local beaucoup plus pratique.

La prochaine saison théâtrale démarre en septembre pour vous proposer au printemps 2023 nos nouvelles comédies.

Bon été à tous.

CJS INFORMATIONS

Fête du CJS, samedi 2 juillet 2022 :

Lors de cette journée, il invite ses adhérents et ceux qui souhaitent découvrir ses activités au gymnase Pierre Magat. Sous le signe de la convivialité, ce sera l'occasion de clore la saison 2021-2022. Pour rappel, le CJS propose sept activités : basket, badminton, volley, gym, chorale, percussions, poker. Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site de la mairie : <https://boisset-les-montrond.com>, rubrique "vie associative", CJS.



Programme :

La journée débutera par des jeux et des mini-rencontres basket-enfants dans le gymnase et sur le city-stade.

De 10h à 12h, découverte de l'activité gym avec Yvan, coach sportif qualifié, dans la salle du haut (ouvert aux adhérents et non adhérents).

La chorale et les percussions d'Henri seront présentes à midi.

De 14 à 18h : le badminton, le volley et le basket organiseront des rencontres amicales (licenciés et non licenciés) dans la salle et sur le city-stade.

Buvette toute la journée et petite restauration à midi.

Le soir : repas convivial entre adhérents.

Basket : permanences inscriptions / renouvellement licences au gymnase : vendredi 17 juin (18h30) ; samedi 2 juillet (matin) ; mercredi 6 et vendredi 8 juillet (18h30).

Volley-ball : notre club est constitué de 2 équipes mixtes évoluant en championnat loisir : 1^{ère} équipe en départemental 2, la 2^{ème} équipe en départemental 6. Les matches ou entraînements sont lieu le lundi soir à Boisset-Lès-Montrond.



Nous recherchons des joueurs / joueuses à partir de 18 ans afin de garder nos 2 équipes complètes. Que vous soyez confirmés ou débutants, vous serez les bienvenus dans une ambiance conviviale et sportive.
Renseignements : Cédric 06 24 41 68 70 - David 06 47 56 02 89.

CENTRE DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE LÉO LAGRANGE

Toujours le plein d'activités.

En périscolaires, nous proposons un large choix sur les différents temps d'accueil. Nous profitons des extérieurs et du beau temps autant que possible. Malgré un protocole bien allégé, nous sensibilisons les enfants aux gestes barrières et à l'importance de la désinfection.

Nous proposons des activités en fonction des saisons et des fêtes du calendrier (Pâques, fête des mères, fêtes des pères ...).

Pour les grandes vacances, le thème choisi est « KOH LANTA » avec beaucoup d'activités sportives et de grands jeux.

Une sortie en car est prévue chaque semaine.

Du 8 au 29 juillet les enfants seront accueillis sur la commune d'UNIAS, les 3/5 ans dans l'école maternelle et les grands dans la salle des fêtes.

Du 22 au 31 août, ils seront accueillis au périscolaire de L'HÔPITAL-LE-GRAND.

Les inscriptions sont déjà ouvertes, pour plus d'informations prendre contact par mail : melanie.bourmault@leolagrange.org.

Les dossiers d'inscription pour l'année scolaire 2022-2023 seront envoyés par mail fin juin. Il faut les rendre complétés dans la boîte aux lettres du périscolaire avant le premier jour de présence. Ce dossier permet de couvrir toutes les activités, périscolaire matin et soir, temps méridien, mercredis, vacances. Il n'entraîne aucune facturation et permet à votre enfant de bénéficier des activités à n'importe quel moment de l'année.

N'hésitez pas à nous joindre par mail ou par téléphone au 09 80 47 03 51 pour avoir un complément d'informations.

COMITÉ DES FÊTES



La fête de l'été a lieu vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 juin. De nombreux manèges et animations seront présents.

Un programme complet a dû vous parvenir dans la boîte aux lettres.

Nous tenons à remercier les sponsors qui ont accepté de nous aider cette année encore. « France Bois Imprégné » nous a permis, grâce à des dons de bois, de refaire complètement le sol du char des classards. La société Galaxie de SURY a fait don des toiles pour couvrir le char.

Nous comptons sur votre présence.

Afin de garantir un bon fonctionnement de la fête nous avons besoin de bénévoles, pour le montage et démontage mais également durant la fête pour servir à la buvette, encadrer le défilé, ...

Si vous êtes intéressés pour venir nous aider merci de vous faire connaître auprès d'un des membres du comité des fêtes ou de son président Cyrille au 06 62 78 07 54.

